

« Le commissariat d'exposition »

Bibliographie sélective

- Georgina ADAM, *La face cachée du marché de l'art*, Beaux-arts éditions, 2017
- François BENHAMOU, *L'économie de la culture*, éditions La Découverte, 1996
- Jean CLAIR, *Considérations sur l'état des beaux-arts*, critique de la modernité, 1983
- Jean-Luc CHALUMEAU, *Les expositions capitales qui ont révélé l'art moderne de 1900 à nos jours*, ed Klincksieck, 2013
- Arthur DANTO, *Ce qu'est l'art*, Post-éditions, 2013
- Jérôme GLICENSTEIN, *L'art, une histoire d'expositions*, 2009, PUF
- Jérôme GLICENSTEIN, *L'invention du curateur, Mutations dans l'art contemporain*, PUF, 2015
- Nathalie HEINICH, *La sociologie de l'art*, éditions La découverte, 2001
- Nathalie HEINICH et Michael POLLACK, *Du conservateur de musée à l'auteur d'expositions : l'invention d'une position singulière*, CNRS groupe de sociologie politique et morale, 1989
https://www.persee.fr/doc/sotra_0038-0296_1989_num_31_1_2444
- Aude DE KERROS, *L'imposture de l'art contemporain, une utopie financière*, éditions Eyrolles, 2016
- André MALRAUX, *Le musée imaginaire*, édition Essai Folio, 1947
- Yves MICHAUD, *L'artiste et les commissaires*, éditions Jacqueline Chambon, 1989
- Yves MICHAUD, *L'art à l'état gazeux*, éditions Jacqueline Chambon, 2003

Ouvrages collectifs

- Damien AIRAULT (dir.) *Réalités du commissariat d'exposition*, Beaux-Arts éditions, 2015
- Laurent Jeanpierre, *Les commissaires d'exposition d'art contemporain (curateur) en France, portrait social* Université Paris 8, 2009
- Carole BENAITEAU, Olivia BERTHON (dir.), *Concevoir et réaliser une exposition, les métiers, les méthodes*, éditions Eyrolles, 2021, troisième édition, « s'adapter en temps de crise sanitaire »
- Serge CHAUMIER et Isabelle ROUSSEL-GILLET (dir.), *Pratiques de commissariat d'exposition, récits d'expériences pour une réflexion incarnée*, éditions Complicités, 2017

Sites:

<https://c-e-a.asso.fr/> (Association Commissaires d'Expositions Associés)

Google, « DIY » (Do It Yourself) , « Art Project »
<https://artsandculture.google.com/incognito/partner?hl=fr>

Le commissaire d'exposition ou la « *culture de l'organisation d'expositions* » (Prise de note synthétique de l'intervention)

Pour cette intervention, l'idée est de permettre à chacun de pouvoir comparer les approches des auteurs, parfois contradictoires, assurant une possible richesse dialectique et nuancée, en synthétisant leurs pensées et points de vue divergents.

Pour rappel, les questionnements exploitables en classe de terminale spécialité autour de la notion de « Projet », entre autres, en lien avec la question du commissariat d'exposition et plus spécifiquement la note d'intention pour un projet d'exposition peuvent être :

- La présentation de l'oeuvre ➤ la sollicitation du spectateur ➤ les conditions et modalités de la présentation du travail artistique
- La monstration et la diffusion de l'oeuvre, les lieux, les espaces, les contextes ➤ les fonctions et modalités de l'exposition, de la diffusion, de l'édition, dispositifs et concepteurs ➤ les contextes de monstration de l'oeuvre
- La réception par un public de l'oeuvre exposée ➤ la monstration de l'oeuvre vers un large public ➤ l'exposition comme dispositif de communication ou de médiation de l'oeuvre et de l'art
- Créer à plusieurs plutôt que seul ➤ contextes et dynamique de collaboration et de co-création

Le commissaire d'exposition ou des terminologies riches et variées: le curateur - le commissaire auteur - l'auteur d'exposition - le maître d'oeuvre - le concepteur d'exposition - ...

Tout d'abord, au gré des lectures, plusieurs terminologies, fluctuantes, ambivalentes, apparaissent: commissaire d'exposition, curateur, commissaire auteur, activité de *curating*, voire de *curationnisme*¹, auteur d'exposition, maître d'oeuvre, concepteur d'exposition, chef de projet, ce qui en fait la richesse et la diversité des fonctions plurielles que peut revêtir cette activité prenant pleinement son essor dans la société d'art contemporain à partir des années 80.

« *Il n'y a pas une seule façon de devenir curateur* », comme le mentionne Damien AIRAULT dans Réalités du commissariat d'exposition. Le commissaire est en général une sorte de « chef d'orchestre », il gère l'ensemble des éléments d'une exposition².

D'après les enquêtes sociologiques³, un profil type de commissaire se dégage, à savoir que l'activité serait majoritairement pratiquée par des femmes (56%), au profil diplômé bac + 4 a minima, il exercerait parfois deux professions, la fonction principale de commissaire serait celle de « *gestionnaire de projet* », tourné vers la conception d'exposition et la sélection d'artistes, assumant ainsi l'existence sociale de l'oeuvre⁴.

¹ Serge CHAUMIER et Isabelle ROUSSEL-GILLET (dir.), Pratiques de commissariat d'exposition, récits d'expériences pour une réflexion incarnée, éditions Complicités, 2017

Intervention de Christine BERNIER au sujet de l'action participative et l'émergence du DIY

² Jérôme GLICENSTEIN, L'art, une histoire d'expositions, 2009, PUF

³ Laurent Jeanpierre, Rapport d'enquête remis à l'association Commissaires d'expositions associés (C.E.A.), 2009

⁴ Nathalie HEINICH et Michael POLLACK, *Du conservateur de musée à l'auteur d'expositions : l'invention d'une position singulière*, CNRS groupe de sociologie politique et morale, 1989

La fonction principale du curateur apparaît de manière plus évidente au cours du 20ème siècle, parfois suscitant l'objet de controverses, depuis une vingtaine d'année, on parle de « Culture de l'organisation d'expositions ».

La terminologie est riche pour désigner une activité en charge de la gestion et organisation d'une exposition:

- « Le concepteur d'exposition » travaille sur un matériau scientifique.
- « Le curateur » développe des projets d'art contemporain, de l'anglais « *curator* » qui signifie aussi conservateur.
- « Le commissaire » est en charge de fonctions spéciales et temporaires dans le cadre d'une exposition, il établit une note d'intention pour un projet d'exposition ⁵.

Le mot « *curateur* » désigne « *celui qui prend soin de quelque chose* » de l'italien la *cura*, le remède, le soin, le traitement, renvoie à l'idée d'assistance, comme la fonction originelle de sauvegarde du conservateur, tandis que « *commissaire* » est à connotation policière, sous le joug d'une enquête⁶. Selon Caroline Bourgeois, commissaire de nombreuses expositions de la collection Pinault, le commissaire peut jouer aussi le rôle de découvreur, notamment pour les artistes oubliés. Un curateur est un assistant en quelque sorte, qui aide à légitimer l'oeuvre de l'artiste, il détient le rôle d'un intermédiaire, entre artiste et public, entre oeuvre et institution.

L'art contemporain aurait pris forme, selon nombreux spécialistes et critiques d'art, autour de l'exposition « Quand les attitudes deviennent forme » en 1969, orchestrée par Harald SZEEMANN⁷. Le commissariat occupe alors une place centrale dans le processus de conception et de réalisation d'une exposition⁸. La figure de Harald Szeemann (1933-2005), commissaire indépendant, instaurant une nouvelle pensée et praxis de l'exposition, figure centrale dans la notion contemporaine du *curator artiste*⁹ selon Jérôme Glicenstein et Serge Chaumier. Le concept de *curator artiste* développé par Szeemann suscite des polémiques, des débats, où on voit, sur la scène contemporaine s'affronter la figure du commissaire d'exposition et celle de l'artiste¹⁰. autour de la possible instrumentalisation des oeuvres, d'un discours tenu par le commissaire autour de ces oeuvres, au détriment de l'intention de l'artiste, d'où la difficulté de respecter l'intégrité de l'oeuvre: « *La régie c'était moi, je décidais de chaque inscription de l'oeuvre dans l'espace, l'artiste n'est là que pour décorer l'idée d'un concepteur qui devient l'artiste de l'exposition.* ¹¹»

⁵ Ouvrage collectif, Concevoir et réaliser une exposition, les métiers, les méthodes, éditions Eyrolles, 2016

⁶ Jérôme GLICENSTEIN, L'invention du curateur, Mutations dans l'art contemporain, PUF, 2015

⁷ Jean-Luc CHALUMEAU, Les expositions capitales qui ont révélé l'art moderne de 1900 à nos jours, ed Klincksieck, 2013

⁸ Serge CHAUMIER et Isabelle ROUSSEL-GILLET (dir.), Pratiques de commissariat d'exposition, récits d'expériences pour une réflexion incarnée, éditions Complicités, 2017

⁹ Jérôme GLICENSTEIN, L'invention du curateur, Mutations dans l'art contemporain, PUF, 2015
Et cité également dans ⁹ Serge CHAUMIER et Isabelle ROUSSEL-GILLET (dir.), Pratiques de commissariat d'exposition, récits d'expériences pour une réflexion incarnée, éditions Complicités, 2017

¹⁰ Jérôme GLICENSTEIN, L'art, une histoire d'expositions, 2009, PUF

¹¹ Serge CHAUMIER et Isabelle ROUSSEL-GILLET (dir.), Pratiques de commissariat d'exposition, récits d'expériences pour une réflexion incarnée, éditions Complicités, 2017

Il est intéressant de mettre en résonance l'apparition du commissariat d'exposition corollaire à la mutation de la société des années 70-80, une société du divertissement culturel, tournée vers le tourisme et le spectacle, qui voit l'épuisement et l'effacement des dernières avant-gardes du 20^{ème} siècle, sorte de vision hégélienne de ce qu'il nomme « *fin de l'art* », l'histoire de l'art condamnée inéluctablement à la répétition, à un épuisement de toute possibilité de renouvellement. Pierre Restany, dans son Manifeste du Nouveau réalisme, en 1960, parle déjà de « *cet épuisement et sclérose de tous les vocabulaires établis* ». C'est l'époque où le Ministre de la culture crée les UFR d'Arts plastiques, formant les futurs plasticiens¹², avec, entre autre au moment où Jacques Lang est ministre de la Culture, l'ouverture des FRAC et centres d'art.

Cette décennie de fin de siècle annonce une époque de reprise spéculative dans le marché de l'art, à la manière de Andy WARHOL, « *l'artiste d'affaire* », le développement florissant des ventes aux enchères¹³ qui vont contribuer au rayonnement des artistes. Ce contexte économique favorise l'apparition d'un nouvel acteur professionnel sur la scène artistique, celui d'« *auteur d'exposition* ».

Questionnements exploitables en classe de terminale spécialité

- **La présentation de l'oeuvre > la sollicitation du spectateur > les conditions et modalités de la présentation du travail artistique**
- **La monstration et la diffusion de l'oeuvre, les lieux, les espaces, les contextes > les fonctions et modalités de l'exposition, de la diffusion, de l'édition, dispositifs et concepteurs > les contextes de monstration de l'oeuvre**

Rappelons que exposer c'est d'abord montrer, exhiber, manifester, de son origine étymologique, *exhibere*, *exponere*, mettre en vue, étaler, mettre à disposition, mettre à jour.

Exposer, c'est aussi produire une énonciation, permettre de révéler, de dévoiler¹⁴.

On observe une mutation dans les modalités de présentation et de diffusion des oeuvres, depuis plusieurs décennies, avec notamment le plein essor des *Installations*, je cite « *la production contemporaine a le plus souvent quitté la cimaise pour envahir l'espace* »¹⁵.

À ses origines, le commissariat d'exposition fait allusion à la fonction de conservateur de musée, lieu dans ses origines, de pouvoir et de mémoire¹⁶, fonction exercée par les peintres sous l'Ancien Régime. Pour rappel, le musée a été lui aussi en mutation, avec des modèles d'espaces différents, globalement, entre le musée d'art moderne, dont les premiers remontent aux années 20, et d'art contemporain, des qualificatifs comme les « *period rooms* » (salle d'époque) et les « *White cubes* » (cubes blancs) sont usités.

Le conservateur n'a pas seulement pour tâche de sauvegarder, d'analyser, de présenter le patrimoine, mais aussi de l'enrichir, notamment par l'acquisition d'oeuvres contemporaines à son époque. Il est question, aux origines du curateur, dès le 16^{ème} siècle des collectionneurs qui concevaient des aménagements pour leur collection d'antiques¹⁷. La collection représentait, en un sens, le collectionneur.

La notion d'exposition - donner à voir une oeuvre - apparaît au même moment que celle de la constitution des Salons au 17^{ème} siècle, système académique à l'agonie depuis l'art

¹² Marc JIMENENEZ, L'esthétique contemporaine en 50 questions, ed Klincksieck

¹³ Georgina ADAM, La face cachée du marché de l'art, Beaux-arts éditions, 2017

¹⁴ Jérôme GLICENSTEIN, L'art, une histoire d'expositions, 2009, PUF

¹⁵ Yves MICHAUD, L'art à l'état gazeux, éditions Jacqueline Chambon, 2003

¹⁶ Jérôme GLICENSTEIN, L'art, une histoire d'expositions, 2009, PUF

¹⁷ Jérôme GLICENSTEIN, L'invention du curateur, Mutations dans l'art contemporain, PUF, 2015

moderne, et les contraintes qu'ils engendrent pour les artistes et la mise en scène des oeuvres d'art dans l'espace d'exposition imparti.

Les Salons sont, pendant longtemps, les événements artistiques annuels majeurs, avec une certaine uniformisation de présentation des expositions et des systèmes d'accrochage des oeuvres.

Des mutations dans le métier de conservateur de musée apparaissent dans les dernières décennies du 20ème siècle, qui se doit d'exercer l'activité à travers la fonction de commissaire d'exposition, « d'auteur » d'exposition, la terminologie « *commissaire* » apparaissant dans les années 50, où le conservateur était seul commissaire de l'exposition, il faisait tout lui-même¹⁸.

Se développe ensuite le « commissaire - auteur » sorte d'hybridation entre le statut d'artiste et celui de commissaire. Par exemple, l'artiste peut être commissaire, Daniel BUREN est commissaire de Sophie CALLE au Pavillon français de la Biennale de Venise en 2007.

Le commissaire est en charge de fonctions spéciales et temporaires dans le cadre d'une exposition et qui établit une note d'intention pour un projet d'exposition¹⁹.

La note d'intention lui permet d'indiquer le départ de sa réflexion, les orientations qu'il souhaite donner à son discours ainsi que les grands axes de son propos. La note d'intention est le point de départ du projet conduit ensuite par l'équipe, premier document de départ qui permet ainsi de solliciter, entre autre, des prêts et des financements.

Questionnements exploitables en classe de terminale spécialité

- **Créer à plusieurs plutôt que seul > contextes et dynamique de collaboration et de co-création**

L'auteur d'exposition serait chargé de composer en équipe, bien qu'il puisse rester à la tête du projet d'organisation d'exposition et en être le garant de son dynamisme et rayonnement. L'exposition serait ainsi le résultat d'une collaboration qui engage plusieurs acteurs, à la manière d'un chef d'orchestre qui dirige et coordonne²⁰.

A ce propos, analogie très juste et particulièrement intéressante, faite par Nathalie Heinich et Yves Michaud, comparant l'organisation d'expositions au travail d'équipe de metteur en scène de cinéma²¹, ou producteur de film, agissant comme maître d'oeuvre.

Le commissaire d'exposition choisit les collaborateurs spécialistes de différentes disciplines, adopte des partis pris de présentation, pense l'édition du catalogue d'exposition.

« Cette notion d'auteur témoigne de l'évolution de la profession de conservateur vers des nouveaux statuts, celui de maître d'oeuvre (...) Ainsi le nom de commissaire d'exposition est comparé à un réalisateur de cinéma car réaliser une exposition suscite un travail d'équipe, environ une cinquantaine de personnes, sous-traitants, ouvriers, architectes, conseillers, éditeurs, etc et montre une multiplicité des collaborations. (...) »²².

Le commissaire s'entoure d'une équipe pluridisciplinaire, à savoir gestionnaires, spécialistes de la communication, des professionnels de la logistiques, de décorateurs, de scénographes.

¹⁸ Serge CHAUMIER et Isabelle ROUSSEL-GILLET (dir.), Pratiques de commissariat d'exposition, récits d'expériences pour une réflexion incarnée, éditions Complicités, 2017

¹⁹ Ouvrage collectif, Concevoir et réaliser une exposition, les métiers, les méthodes, éditions Eyrolles, 2016

²⁰ Serge CHAUMIER et Isabelle ROUSSEL-GILLET (dir.), Pratiques de commissariat d'exposition, récits d'expériences pour une réflexion incarnée, éditions Complicités, 2017

²¹ Nathalie HEINICH, La sociologie de l'art, éditions La découverte, 2001 et Yves MICHAUD, L'artiste et les commissaires, éditions Jacqueline Chambon, 1989

²² Nathalie HEINICH, La sociologie de l'art, éditions La découverte, 2001

Le commissaire d'exposition est, en quelque sorte, le directeur artistique du projet, il y supervise toutes les étapes de réalisation²³.

Pour Nicolas BOURRIAUD²⁴, commissaire d'exposition, critique d'art et théoricien, l'artiste est devenu un réalisateur, l'exposition est en quelque sorte, un plateau de tournage, où les spectateurs deviendraient des acteurs, « *l'espace de l'exposition moderne est un film sensible* »²⁵.

Pour conclure, l'activité du commissariat est caractérisée par la polyvalence des compétences mises en jeu et des tâches principales:

- La découverte et la prospection des artistes et des œuvres et la présentation du projet dans un dossier de presse
- L'organisation, l'accrochage et la mise en espace des œuvres et son rapport au public
- La médiation²⁶, la communication et le rayonnement auprès du public et du réseau artistique, du marché, des institutions
- Le conseil aux artistes, travail d'accompagnement des artistes

L'activité curatoriale du commissaire d'exposition suscite un intérêt de plus en plus large : positionné à une place centrale sur la scène de l'art (...) L'activité *curatoriale* est fondée sur la culture du projet et la construction de réseaux, avec, on peut y voir, une analogie aux fonctions du « *manager* ». Il fait figure d'agent catalyseur car si l'artiste crée un travail, c'est la société qui transforme celui-ci en œuvre d'art²⁷. L'exposition peut être vécue comme site de l'art, en effet, ce ne sont pas les œuvres d'art mais leur présentation qui fait émerger une pensée sur l'art²⁸.

Une forme récente de pratique curatoriale émerge, le DIY (*Do it Yourself*), une forme d'action participative, de dimension collaborative, liée à l'émergence de l'art technologique et l'art du Net, où la frontière entre créateur et regardeur s'amenuise. Les visiteurs - regardeurs - sont invités à créer leur propre galerie, comme sur Google, avec le *Art Project*, galerie à composer soi-même²⁹.

(...)

²³ Ouvrage collectif, Concevoir et réaliser une exposition, les métiers, les méthodes, éditions Eyrolles, 2016

²⁴ Nicolas BOURRIAUD est directeur du Palais de Tokyo de 2000 à 2006, de l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts de Paris de 2011 à 2015, il a contribué à lancer le MO.CO de Montpellier en 2017.

²⁵ Serge CHAUMIER et Isabelle ROUSSEL-GILLET (dir.), Pratiques de commissariat d'exposition, récits d'expériences pour une réflexion incarnée, éditions Complicités, 2017

²⁶ Nathalie HEINICH, La sociologie de l'art, éditions La découverte, 2001. La médiation est « *tout ce qui intervient dans une œuvre et sa réception* »

²⁷ Yves MICHAUD, L'artiste et les commissaires, éditions Jacqueline Chambon, 1989

²⁸ Jérôme GLICENSTEIN, L'art, une histoire d'expositions, 2009, PUF

²⁹ Serge CHAUMIER et Isabelle ROUSSEL-GILLET (dir.), Pratiques de commissariat d'exposition, récits d'expériences pour une réflexion incarnée, éditions Complicités, 2017